

listes de l'aviation américaine, afin qu'ils puissent nous expliquer pourquoi cet appareil ne leur convient pas—pourquoi un appareil qui ne leur convient pas au Vietnam ferait cependant l'affaire de l'aviation du Canada. Le ministre pourrait au moins déférer ces importantes questions au comité de la défense, si bien coté par de nombreux journalistes estimant que ce comité accomplit un excellent travail. Si le comité était saisi de ces questions, cela serait, j'en suis certain, une excellente chose pour le contribuable canadien et peut-être à la longue pour la défense du Canada.

(L'article est adopté.)

Services de la défense—

15. Direction, entretien et construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important pour la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada et \$1,850,000 en subvention à la ville d'Oronocto, \$1,382,244,000.

L'hon. M. Lambert: J'aimerais seulement faire quelques observations que je voudrais voir consigner au compte rendu avec certains chiffres en rapport avec l'achat de matériel important et les fonds prévus à cette fin.

Nous avons entendu certaines rumeurs quant à la tendance qui se manifeste dans l'achat de matériel important pour les forces armées. Le ministre nous a fait savoir combien cette tendance l'inquiétait. Il n'est pas le premier des ministres à s'inquiéter à ce sujet. A vrai dire, lorsque je suis allé au ministère de la Défense nationale en 1957, cette question tracassait le ministre d'alors et ses conseillers. Ils s'inquiétaient de la baisse continue dans le pourcentage des fonds affectés à l'achat de matériel nouveau.

Sauf erreur, le ministre faisait partie du comité de la défense en 1960 quand le ministre de la Défense de l'époque a déclaré qu'à moins d'un changement radical de la situation dans un avenir prochain, entre 1970 et 1975 il ne resterait pas un seul dollar pour acheter de l'équipement. On s'est attaqué au problème. Il va sans dire que la Chambre félicitera le ministre de tous les efforts qu'il fera pour atteindre cet objectif. Mais que personne ne croie qu'on vient de découvrir cela.

Examinons les chiffres. Mes commentaires sont fondés sur les crédits qui figurent dans les prévisions budgétaires pour l'année courante et les années passées. En 1962-1963, on a dépensé \$309,581,627 pour les trois services au chapitre de la construction et de l'achat d'équipement. En 1963-1964, on a dépensé \$282,448,395. En 1964-1965—soit dans les premières prévisions budgétaires établies complètement par le ministre—le montant disponible est tombé à \$225,838,000.

Puis en 1965-1966, bien que les dépenses prévues pour l'ARC n'aient pas tout à fait atteint 140 millions de dollars, on a, en fait, dépensé un peu moins de 88 millions; alors que les dépenses totales prévues s'élevaient à \$263,135,000, une étude révèle que les dépenses réelles n'ont atteint que \$211,146,000. Les prévisions budgétaires pour 1966-1967—que le comité me pardonne d'aborder les prochaines prévisions budgétaires—indiquent un total de \$297,631,000.

• (5.20 p.m.)

Ceci démontre qu'au cours de l'année 1962-1963, alors qu'un dollar valait au moins 10 p. 100 de plus qu'aujourd'hui, nous avons dépensé plus pour les acquisitions importantes destinées à nos forces armées. Tout compte fait, je dirais que les sommes affectées à la construction ont été sensiblement les mêmes. Je remarque que cette année, 26 millions et demi de dollars ont été affectés à la construction. Le ministre devrait nous donner des précisions sur les affectations les plus importantes de l'année 1965-1966. On y voit une somme de \$71,500,000 pour la marine, \$52,200,000 pour l'armée et \$87,446,000 pour l'aviation royale du Canada.

L'hon. M. Hellyer: En ce qui concerne les acquisitions destinées à la marine, certaines des dépenses affectées à la construction et au matériel important visent les travaux de construction sur les navires de la catégorie des Mackenzie, de transformation en une autre catégorie du Saint-Laurent et du Restigouche, l'acquisition d'outillage perfectionné pour le rééquipement du *Bonaventure*, des sous-marins classiques, certaines avances sur les affectations relatives aux hélicoptères de destroyers d'escadre aux études et aux essais techniques, à l'outillage mécanique et technique, aux petits navires et à des affectations diverses.

L'hon. M. Lambert: En ce qui concerne les aéronefs, le chiffre inscrit est de 21 millions de dollars.

L'hon. M. Hellyer: Oui et il s'agit presque entièrement d'hélicoptères, du modèle C.H.S.S. 2, dont les opérations sont guidées des navires et qui font partie du système de défense.

L'hon. M. Lambert: Le Voyageur se trouve-t-il inclus ici ou est-il réservé pour plus tard, de même que le Buffalo?

L'hon. M. Hellyer: Ni le Voyageur ni le Buffalo ne sont inclus dans le crédit actuel.

M. McCleave: Je voudrais poser au ministre une question relative à ses remarques détaillées sur le dragage de mines, comme